

**Arrêté du 22 juillet 2016 portant nomination à une commission régionale de discipline
NOR : JUSC1620430A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 824-9 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Saint-Denis de la Réunion, en date du 11 mars 2016 ;

Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes de la Réunion, en date du 4 avril 2016 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion, en date du 4 juillet 2016 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion :

En qualité de président

M. Olivier FROMENT, président de chambre à ladite cour, titulaire.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Taha BANGUI, conseiller à la chambre régionale des comptes de la Réunion, titulaire.

En qualité de membre de l'enseignement supérieur spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Baptiste SEUBE, professeur des universités à l'Université de la Réunion, titulaire.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Gilles TACQUET, conseiller technique à la chambre de commerce et d'industrie de la Réunion, titulaire.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Patrick NAGRE, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Saint-Denis de la Réunion, titulaire.

Article 2

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 22 juillet 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, et
par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE